

**La Coopérative Interprovinciale Limitée**  
**Fiche Signalétique**

Nom du Produit: **Malathion 500**

**RENSEIGNEMENTS SUR LE PRODUIT**

**NUMÉRO D'ENREGISTREMENT LPA:** 5821

**STATUT SOUS LE SIMDUT:** Produit contrôlé

**CLASSIFICATION SIMDUT:** B2, D2A

**ÉTAT PHYSIQUE:** Liquide

**APPARENCE & ODEUR:** Jaune transparent. Odeur de mercaptan.

**USAGE:** Insecticide organophosphate.

**FOURNISSEUR:** LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE

**ADRESSE:** 945 Marion Street  
Winnipeg, Manitoba  
R2J 0K7

**NO. DE TÉLÉPHONE D'URGENCE:** (613) 996-6666 (Canutec)

**CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES**

<b>POIDS SPÉCIFIQUE: (@ 20 °C)</b>	1,0410
<b>DENSITÉ DE VAPEUR : (Air = 1)</b>	Pas disponible
<b>SOLUBILITÉ AQUEUSE:</b>	Miscible.
<b>SOLUBILITÉ DANS L'EAU:</b>	Pas disponible
<b>POINT DE CONGÉLATION: (°C)</b>	Pas disponible
<b>VOLATILITÉ EN % PAR VOLUME:</b>	Pas disponible
<b>POINT D'ÉBULLITION: (°C)</b>	Pas disponible
<b>SEUIL DE L'ODEUR (ppm):</b>	Pas disponible
<b>COEFFICIENT DE RÉPARTITION EAU/HUILE:</b>	Pas disponible
<b>PRESSION DE VAPEUR: (mm de Hg)</b>	Pas disponible
<b>TAUX D'ÉVAPORATION:</b>	Pas disponible
<b>pH:</b>	Pas disponible

**INGRÉDIENTS DANGEREUX**

**Malathion 500**

<b>DL50-ORALE:</b> 4302 mg/kg rat	<b>DL50-CUTANÉE:</b> Pas disponible
-----------------------------------	-------------------------------------

<b>T.L.V. (ACGIH):</b> 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>CL50:</b> Pas disponible
---	-----------------------------

**Ingrédient inoffensif**

<b># C.A.S.:</b> Pas disponible	<b>% (p/p):</b> 1 - 5
---------------------------------	-----------------------

<b>DL50-ORALE:</b> Pas disponible	<b>DL50-CUTANÉE:</b> Pas disponible
-----------------------------------	-------------------------------------

<b>T.L.V. (ACGIH):</b> Pas disponible	<b>CL50:</b> Pas disponible
---------------------------------------	-----------------------------

**Malathion Tech.**

<b># C.A.S.:</b> 121-75-5	<b>% (p/p):</b> 30 - 60
---------------------------	-------------------------

<b>DL50-ORALE:</b> 5500 mg/kg rat	<b>DL50-CUTANÉE:</b> Pas disponible
-----------------------------------	-------------------------------------

<b>T.L.V. (ACGIH):</b> 10 mg/m <sup>3</sup>	<b>CL50:</b> Pas disponible
---	-----------------------------

**Solvesso 150**

<b># C.A.S.:</b> 64742-95-5	<b>% (p/p):</b> 30 - 60
-----------------------------	-------------------------

<b>DL50-ORALE:</b> 5000 mg/kg rat	<b>DL50-CUTANÉE:</b> Pas disponible
-----------------------------------	-------------------------------------

<b>T.L.V. (ACGIH):</b> 100 ppm	<b>CL50:</b> Pas disponible
--------------------------------	-----------------------------

**RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION**

<b>POINT D'ÉCLAIR ET MÉTHODE DE DÉTERMINATION:</b> (°C) 64	(Tag coupelle fermée)
<b>LIMITES D'INFLAMMABILITÉ (% EN AIR):</b> Inférieure: Pas disponible	Supérieure: Pas disponible
<b>TEMPÉRATURE D'AUTO-IGNITION:</b> (°C) Pas disponible	

# La Coopérative Interprovinciale Limitée

## Fiche Signalétique

**RISQUES D'INCENDIE OU D'EXPLOSION:** Les vapeurs et fumées peuvent être dangereuses, évacuer les personnes à contre vent. Lorsque l'eau est utilisée pour combattre le feu, endiguer la zone afin de prévenir la contamination de l'eau potable.

**MOYENS D'EXTINCTION:** Poudre sèche, mousse, dioxyde de carbone, eau pulvérisée ou brumée.

**RISQUES DE PRODUITS COMBURANTS:** Pas disponible

**PRODUITS DANGEREUX DE COMBUSTION:** Les vapeurs et fumées peuvent être dangereuses, évacuer les personnes à contre vent. Lorsque l'eau est utilisée pour combattre le feu, endiguer la zone afin de prévenir la contamination de l'eau potable.

**MOYENS D'EXTINCTION SPÉCIAUX:** Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants ou les structures exposés à l'incendie. Utiliser l'eau pulvérisée pour disperser les vapeurs. La ré-ignition est possible. Utiliser un appareil de protection respiratoire autonome et des vêtements de protection.

### DONNÉES SUR LA RÉACTIVITÉ

**TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION:** (°C) Pas disponible

**STABILITÉ:** Oui.

**PRODUITS À ÉVITER:** Alcalis et oxydants forts.

**PRODUITS DE DÉCOMPOSITION DANGEREUX:** Les vapeurs et fumées peuvent être dangereuses, évacuer les personnes à contre vent. Lorsque l'eau est utilisée pour combattre le feu, endiguer la zone afin de prévenir la contamination de l'eau potable.

**POLYMÉRISATION OU CONDENSATION DANGEREUSE:** Ne se produit pas

**CONDITIONS À ÉVITER:** Températures élevées

### PROPRIÉTÉS TOXICOLOGIQUES

**EFFETS DE L'EXPOSITION CHRONIQUE:** L'exposition prolongée ou répétée peut produire des symptômes au système rénal ou nerveux central.

**EFFETS MUTAGÈNES:** Aucun renseignement disponible et aucun effet adverse mutagène est prévu.

**EFFETS CANCÉRIGÈNES:** Aucun renseignement disponible et aucun effet adverse cancérogène est prévu.

**EFFETS TÉRATOGENES:** Aucun renseignement disponible et aucun effet adverse tératogène est prévu

**EFFETS SUR LA REPRODUCTION:** Aucun renseignement disponible et aucun effet adverse reproductif est prévu

**LES VOIES RESPIRATOIRES (INHALATION):** Inhibition de la cholinestérase.

**LES YEUX:** Provoque l'irritation des yeux.

**LA PEAU:** Peut provoquer l'irritation de la peau à cause du solvant.

**LES VOIES DIGESTIVES (INGESTION):** Inhibition de la cholinestérase.

**AUTRES EFFETS SUR LA SANTÉ:** Peut provoquer les maux de tête, les yeux voilés, la nervosité, la nausée, les vomissements, des crampes, la salivation, l'étourdissement, la faiblesse, la difficulté respiratoire, les tics musculaires, les convulsions et la perte des réflexes.

### MESURES PRÉVENTIVES

**ENTREPOSAGE ET UTILISATION:** Entreposer dans un endroit frais et bien aéré. Tenir à l'écart de la chaleur, d'étincelles, et de remplissage de contenants. Tenir à l'écart des enfants. Prévenir le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas entreposer près d'engrais, produits alimentaires, graines, insecticides ou fongicides. Ne pas contaminer les fossés d'irrigation ou les sources d'eau domestique. Si cela se produit, aviser la police ou les autorités locales.

**MESURES EN CAS DE FUITE OU DE DÉVERSEMENT:** Éliminer toutes sources d'ignition. Arrêter ou réduire la décharge si cela est sécuritaire. Prévenir l'entrée du produit dans les cours d'eau ou les égouts. Aérer les espaces clos. En cas d'un gros déversement, avertir le public du danger potentiel d'explosion dû à un retour de flammes des vapeurs inflammables. Retenir le produit avec une digue pour un déversement sur la terre ou avec un barrage pour un déversement à l'eau. Récupérer le produit et recueillir la terre ou l'eau contaminée pour le traitement ou l'élimination. En cas d'un petit déversement, retenir le déversement avec un absorbant. Recueillir l'absorbant utilisés et la terre contaminée pour l'élimination. Dans le cas d'un déversement majeur, contacter les autorités gouvernementales pertinentes.

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Ventilation locale est recommandée.

**ÉLIMINATION DES RÉSIDUS:** Éliminer les résidus dans un incinérateur approuvé ou dans une installation de traitement ou d'élimination des résidus selon les règlements applicables. Ne pas éliminer aucun résidu dans un égout local ou dans les déchets domestiques.

**APPAREIL OCULAIRE:** Utiliser des lunettes de sécurité avec écrans latéraux approuvées par l'ACNOR (CSA) ou des lunettes protectrices contre les éclaboussures.

# La Coopérative Interprovinciale Limitée

## Fiche Signalétique

**APPAREIL RESPIRATOIRE:** Normalement un appareil de protection respiratoire du MSHA Comfo II pour pesticides est recommandé.

**PROTECTION DE LA PEAU (BRAS ET MAINS):** Des gants de CPV ou de caoutchouc.

**PROTECTION DE LA PEAU (PIEDS):** Des bottes de caoutchouc.

**PROTECTION DE LA PEAU (CORPS):** Une combinaison de travail et un tablier imperméable en Viton.

**AUTRES PROTECTIONS PERSONNELLES:** Les recommandations offertes ci-dessus indiquent en général les équipements qui protégeront contre la surexposition au produit. Les conditions d'utilisation, la capacité des mesures d'ingénierie ou de contrôle, et les expositions actuelles prescriront la nécessité d'utiliser des équipements de protection spécifique pour votre place de travail.

### PREMIERS SOINS

**INHALATION:** Placer la victime à l'air frais. Si la respiration a cessé, appliquer la respiration artificielle. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

**INGESTION:** Sauf si la personne est inconsciente ou en convulsions, diluer le produit avec 1 ou 2 verres d'eau ou du lait. NE PAS provoquer le vomissement. OBTENIR L'AIDE D'UN MÉDECIN IMMÉDIATEMENT. Si la victime ne répond pas à l'atropine, administrer un lavage gastrique.

**PEAU:** Rincer la peau avec de l'eau courante, et continuer de rincer avec de l'eau courante pour 30 minutes. Rincer pendant l'enlèvement des vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, continuer de rincer. Obtenir l'aide d'un médecin IMMÉDIATEMENT.

**YEUX:** En cas de contact, rincer les yeux avec beaucoup d'eau pour 30 minutes et obtenir l'aide d'un médecin.

**SOINS MÉDICAUX D'URGENCE:** Ce produit est un insecticide organophosphoré. Si des symptômes d'inhibition de la cholinestérase apparaissent, le sulfate d'atropine sert d'antidote et doit être administré par voie intraveineuse. Le 2 PAM est aussi un antidote administré avec l'atropine.

### AUTRES RENSEIGNEMENTS

**RENSEIGNEMENTS SUR LE TRANSPORT:** Observer les règlements applicables lors du le transport et manutention.

**RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES:** LES RENSEIGNEMENTS CI-INCLUS SONT FOURNIS DE BONNE FOI AU SERVICE DU CLIENT. QUOIQUE CES RENSEIGNEMENTS AIENT ÉTÉ OBTENUS DE SOURCES QUI SONT RECONNUES ÊTRE FIABLES, LA COOPÉRATIVE INTERPROVINCIALE LIMITÉE NE PEUT PAS GARANTIR SA FIABILITÉ ET N'ASSUME AUCUNE RESPONSABILITÉ POUR LES CONDITIONS QUI PEUVENT DÉCOULER DE SON UTILISATION.

### TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

**APPELATION RÉGLEMENTAIRE:** Non réglementé

**CLASSIFICATION:** Sans objet

**Numéro ONU:** Sans objet

**GROUPE D' EMBALLAGE:** Sans objet

### RENSEIGNEMENTS SUR LA PRÉPARATION DE LA FS

**DATE DE PRÉPARATION DE LA FS:** 9/01/2009

**PRÉPARÉ PAR:** Wayne Eastveld

**SERVICE:** Laboratoire

**NUMÉRO DE TÉLÉPHONE:** (204) 233-3461